

**Mémoire présenté au Comité permanent des finances  
de la Chambre des communes  
Consultations prébudgétaires en vue du budget de 2019**

**Par :  
Linda Franklin  
Présente et directrice générale  
Collèges Ontario  
20 Bay Street, bureau 1600  
Toronto (Ontario) M5J 2N8**

**[franklin@collegesontario.org](mailto:franklin@collegesontario.org)  
[www.collegesontario.org/fr/](http://www.collegesontario.org/fr/)**

## Collèges Ontario

### Mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes Consultations prébudgétaires en vue du budget de 2019

#### SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

**Recommandation 1** : Que le gouvernement fasse un investissement nouveau de 40 millions de dollars par année dans le financement du soutien à la recherche afin que les bureaux de recherche appliquée des collèges puissent accroître leur capacité de servir de centres d'innovation dans leurs collectivités et leurs régions.

**Recommandation 2** : Que le gouvernement élargisse le financement des ententes relatives au marché du travail avec les provinces afin de renforcer l'apprentissage intégré au travail (AIT) en s'assurant que la gamme complète des possibilités d'AIT est offerte aux étudiants, y compris des solutions de rechange efficaces offertes dans l'établissement comme les ateliers axés sur le travail, et en élargissant l'admissibilité aux emplois pour les étudiants dans les disciplines autres que la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM) et les étudiants internationaux.

**Recommandation 3** : Que le gouvernement investisse dans une deuxième phase du Fonds d'investissement stratégique postsecondaire, en priorisant les investissements qui rendront les campus plus écologiques, plus écoénergétiques et mieux adaptés aux besoins d'apprentissage actuels et futurs.

**Recommandation 4** : Que le gouvernement offre un financement accru et durable pour améliorer les résultats sur le marché du travail des peuples autochtones et appuyer le développement économique dans les collectivités autochtones.

**Recommandation 5** : Que le gouvernement augmente le financement des ententes sur le marché du travail avec les provinces pour les personnes confrontées à des perturbations et à des déplacements en milieu de travail, en particulier celles faisant partie de groupes vulnérables, en ajoutant aux investissements faits dans le budget de 2017 et de 2018 dans le perfectionnement professionnel et l'amélioration des compétences.

**Collèges Ontario**  
**Mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes**  
**Consultations prébudgétaires en vue du budget de 2019**

Collèges Ontario représente les 24 collèges communautaires publics en Ontario. Ensemble, ils servent 200 000 étudiants à temps plein et plus de 300 000 étudiants à temps partiel dans plus de 200 collectivités en Ontario.

Les collèges offrent de nombreux programmes : programmes postsecondaires traditionnels (diplômes, diplômes d'études supérieures, diplômes et certificats d'études supérieures), ainsi que l'apprentissage, l'alphabétisation et les compétences de base, les programmes collaboratifs avec des universités et la formation continue.

Les collèges sont essentiels pour réduire les inégalités de revenus et soutenir une économie avancée inclusive à revenu élevé. Un quart des candidats collégiaux déclarent un revenu de ménage inférieur à 30 000 dollars et près de la moitié inférieur à 60 000 dollars. Un tiers sont de première génération; un tiers sont des minorités visibles; un quart ont une langue maternelle autre que l'anglais ou le français; et 7 % s'identifient comme Autochtones. De plus, 17 % des étudiants de niveau collégial ont déclaré souffrir de troubles physiques, intellectuels, mentaux ou d'apprentissage, et 15 % d'entre eux ont recours au bureau des services en matière d'invalidité et des besoins spéciaux des collèges.

Nos étudiants sont orientés vers la carrière : 77 % souhaitent une préparation à une carrière; 59 % des options pour l'avenir; et 50 %, un potentiel de gain tandis que 87 % des diplômés confirment que leurs études collégiales leur ont fourni des compétences et des aptitudes spécifiques à la carrière choisie.

En effet, en Ontario, bien plus d'étudiants s'inscrivent aux programmes collégiaux chaque année que ceux qui s'inscrivent à des programmes universitaires de premier cycle.

Par conséquent, chaque industrie ontarienne dispose d'une main-d'œuvre plus qualifiée que son homologue américain.

L'avantage le plus important des collèges de l'Ontario est celui de l'industrie d'exportation (fabrication, ressources, tourisme), contribuant au double des exportations américaines par habitant; et de l'électricité, des infrastructures, de l'immobilier, des assurances et des soins de santé.

Collèges Ontario est étroitement lié à Collèges et instituts Canada, qui soumet également des recommandations très semblables au Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Collèges Ontario et Collèges et instituts Canada sont impatients de mettre en place un budget qui aidera les collèges à combler le déficit de compétences émergent qui risque de nuire à la croissance économique au Canada.

Voici les recommandations du Collège Ontario, avec des justifications, pour le budget fédéral de 2019.

**Recommandation 1 : Que le gouvernement fasse un investissement nouveau de 40 millions de dollars par année dans le financement du soutien à la recherche afin que les bureaux de recherche appliquée des collèges puissent accroître leur capacité de servir de centres d'innovation dans leurs collectivités et leurs régions.**

- Les diplômés des collèges de l'Ontario sont essentiels aux industries d'exportation, à l'immobilier, aux assurances et aux priorités publiques telles que l'électricité, les infrastructures et les soins de santé.
- L'expertise en recherche appliquée des collèges se développe rapidement. Les collèges se concentrent directement et exclusivement sur les projets de remboursement rapide qui aident les entreprises ontariennes, en particulier les PME, à mieux concurrencer.
- Les collèges de l'Ontario aident 1 600 entreprises, principalement des PME, à innover grâce à leur financement annuel de 60 millions de dollars (dont 15 millions de dollars proviennent du gouvernement de l'Ontario).
  - 21 % sont des microentreprises
  - 70 % sont des PME
  - 8 % sont de grandes entreprises
  - Les secteurs sur lesquels sont axés la plupart des projets incluent la fabrication, les technologies de l'information, les services professionnels/scientifiques, les services publics et la construction, les technologies propres et l'innovation sociale se profilant toutes deux comme cibles émergentes.
- Des fonds supplémentaires sont nécessaires pour maximiser la contribution des collèges à l'économie avancée de l'Ontario.
  - Cela permettrait aux collèges de renforcer les capacités, d'aider les entreprises à tirer parti des résultats de la recherche et du développement appliqués, de soutenir la création d'un système de classe mondiale de transfert de connaissances et de former directement la prochaine génération d'innovateurs et d'entrepreneurs.

**Recommandation 2 : Que le gouvernement élargisse le financement des ententes relatives au marché du travail avec les provinces afin de renforcer l'apprentissage intégré au travail (AIT) en s'assurant que la gamme complète des possibilités d'AIT est offerte aux étudiants, y compris des solutions de rechange efficaces offertes dans l'établissement comme les ateliers axés sur le travail, et en élargissant l'admissibilité aux emplois pour les étudiants dans les disciplines autres que la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM) et les étudiants internationaux.**

Les employeurs, les écoles et les étudiants s'accordent sur le fait que les possibilités d'apprentissage pratique sont essentielles à un début de carrière réussi et peuvent aider les collèges à réagir à l'évolution rapide du marché du travail.

Les stages, les stages pratiques, les programmes coopératifs et d'autres formes d'apprentissage postsecondaire intégrées au travail (AIT) aident les étudiants à acquérir une expérience de travail pratique, à améliorer leur curriculum vitae, à améliorer leurs compétences relatives à l'employabilité et à cerner ce qui est compatible avec une possibilité de carrière.

Néanmoins, à un moment où le nombre d'emplois pour ceux qui n'ont pas terminé leurs études postsecondaires diminue rapidement, il devient de plus en plus difficile de jumeler les étudiants avant qu'ils n'aient des compétences avancées avec les employeurs.

**Recommandation 3 : Que le gouvernement investisse dans une deuxième phase du Fonds d'investissement stratégique postsecondaire, en priorisant les investissements qui rendront les campus plus écologiques, plus écoénergétiques et mieux adaptés aux besoins d'apprentissage actuels et futurs.**

Les collèges de l'Ontario sont très reconnaissants envers le Fonds d'investissement stratégique postsecondaire, qui a permis la construction de nouvelles installations dans la province.

Néanmoins, il reste un déficit important en ce qui concerne l'espace. Les collèges ontariens comptent environ 84 étudiants PC/ETP, comparativement à des lignes directrices rigoureuses allant de 106 à 129 PC/ETP, et des espaces réels pour les universités ontariennes, à 115 PC/ETP (excluant les installations de recherche universitaire).

À titre d'exemple convaincant, les collèges de l'Ontario ont un déficit de 420 000 PC dans les laboratoires comparativement aux lignes directrices du secteur collégial inférieur et à environ 4 millions de PC par rapport aux normes universitaires.

**Recommandation 4 : Que le gouvernement offre un financement accru et durable pour améliorer les résultats sur le marché du travail des peuples autochtones et appuyer le développement économique dans les collectivités autochtones.**

La population autochtone est le groupe démographique à la croissance la plus rapide au Canada, or, son taux de scolarisation postsecondaire reste inférieur à celui de la population générale. En effet, la Commission de vérité et de réconciliation a demandé au gouvernement de réduire les écarts en matière d'éducation et d'emploi entre les Canadiens autochtones et non autochtones.

Quarante-neuf pour cent des Autochtones âgés de 25 à 34 ans en Ontario ne sont titulaires d'aucun diplôme d'études postsecondaires, comparativement à 30 % de la population totale (Enquête nationale sur le logement de 2011).

Ce déficit a un effet considérable sur les taux d'emploi. Pour les membres des peuples autochtones âgés de 25 à 34 ans, le taux d'emploi des titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires était de 79 %, par rapport à 52 % chez ceux sans diplôme.

Pour faire en sorte que davantage de membres des peuples autochtones puissent réaliser leur potentiel et participer pleinement au marché du travail, il faut accroître l'accès à l'enseignement postsecondaire, en particulier l'enseignement collégial, en mettant l'accent sur l'éducation et la formation propres à une carrière.

**Recommandation 5 : Que le gouvernement augmente le financement des ententes sur le marché du travail avec les provinces pour les personnes confrontées à des perturbations et à des déplacements en milieu de travail, en particulier celles faisant partie de groupes vulnérables, en ajoutant aux investissements faits dans le budget de 2017 et de 2018 dans le perfectionnement professionnel et l'amélioration des compétences.**

Il est essentiel que davantage de personnes acquièrent les compétences professionnelles et techniques nécessaires pour réussir dans une économie transformée.

Étant donné que l'économie se transforme radicalement, les collèges doivent être en mesure de continuer à offrir des programmes de recyclage et de perfectionnement aux travailleurs plus âgés et aux autres personnes qui doivent acquérir de nouvelles compétences pour de nouvelles carrières.

Cela est d'autant plus vrai que le gouvernement s'efforce de faire en sorte que la reprise économique soit plus largement répandue dans tout le pays. Les perturbations économiques ont été particulièrement profondes en dehors des grands centres urbains. Beaucoup de personnes dans les collectivités rurales et du Nord qui ont perdu leur emploi ont du mal à retrouver leur place sur le marché du travail.

Souvent, leur meilleur espoir est de se recycler et de suivre de nouveaux programmes de formation au collège.

Malheureusement, c'est dans beaucoup de ces communautés que le collège local parvient difficilement à maintenir ses programmes, en raison de la baisse d'inscriptions et du sous-financement chronique des collèges.

Le rôle central du système collégial dans le renforcement de l'économie est en train de s'affaiblir au moment même où les gens ont besoin d'un meilleur accès aux programmes collégiaux.

Que les gens cherchent à entrer dans le système postsecondaire pour la première fois ou qu'ils aient absolument besoin de se recycler et de se perfectionner, ils doivent avoir un meilleur accès aux programmes de grande qualité axés sur des carrières qui sont offerts dans les collèges canadiens.